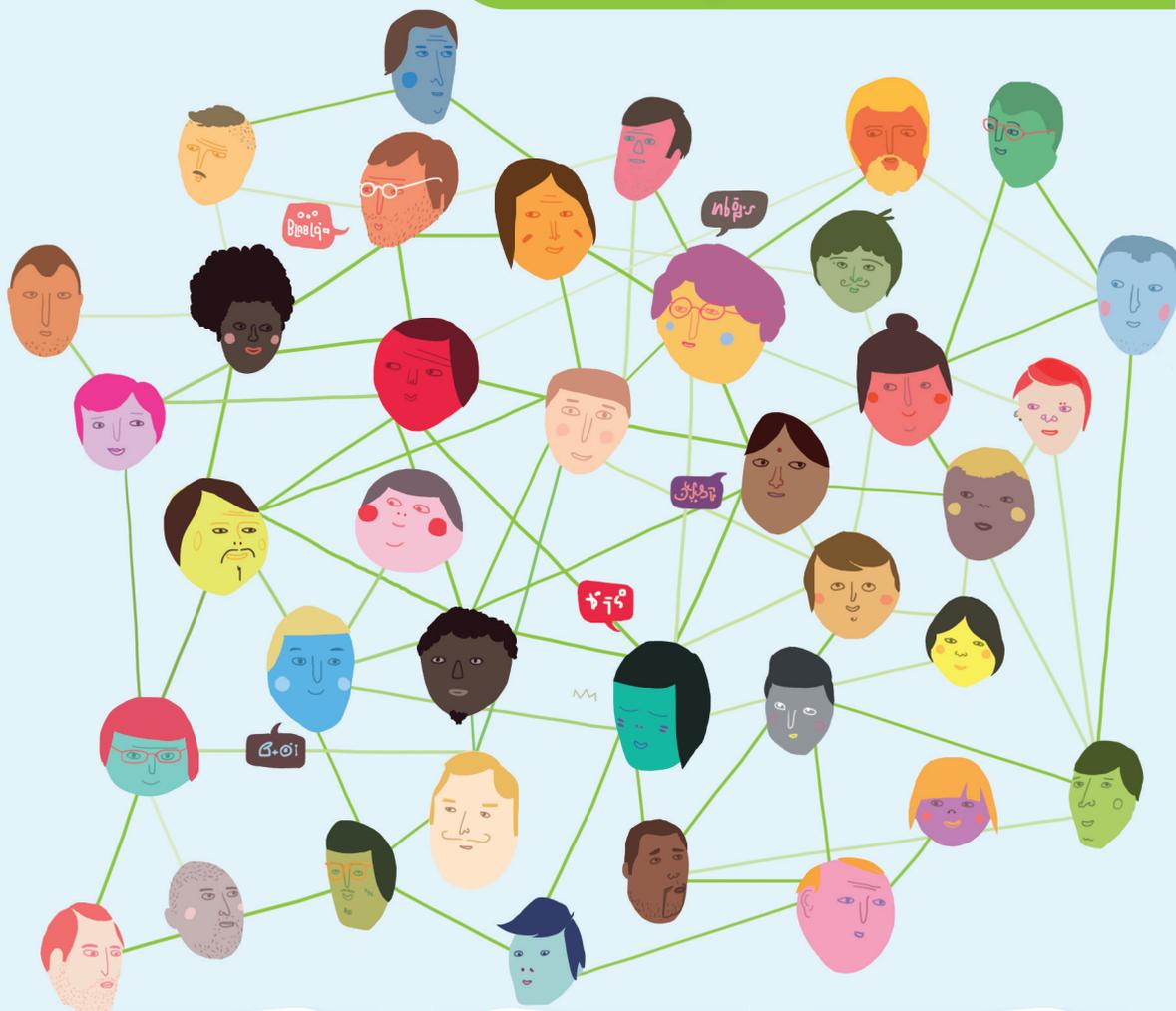


ALAN

Le goût du futur OCTOBRE 2011



Ne pas jeter sur la voie publique



L'accord
institutionnel
avec Luc Barbé
p. 6



Dossier
Interculturalité
p. 8-16

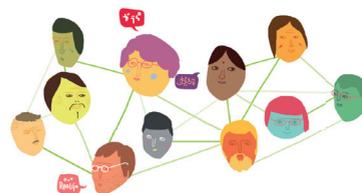


Retour sur le
voyage Israël-
Palestine p. 21



SOMMAIRE

- 04 éco j en action !
~~~~~
- 05 Palmes vertes & Navets  
~~~~~
- 06 « L'important sur l'institutionnel ? Faire un travail de mémoire ! »
~~~~~
- 08 Dossier Interculturalité : « Le mot des coprésidents »  
~~~~~
- 09 « L'Autre et le miroir déformant »
~~~~~
- 10 « Une tranche de vie pas comme les autres »  
~~~~~
- 12 « L'interculturalité dans l'enseignement »
~~~~~
- 13 « Sacré fichu !!! »  
~~~~~
- 14 « Délit de sale gueule de l'emploi »
~~~~~
- 16 « Sortir des accommodements pour avancer vers l'interculturalité »  
~~~~~
- 18 « L'Apatridie »
~~~~~
- 19 « Rue des accords de 1964 : propositions pour une identité partagée »  
~~~~~
- 18 Carte blanche à *Jong Groen!*
~~~~~
- 19 Élections du Conseil de la Jeunesse  
~~~~~
- 20 Le Social Business
Retour sur le voyage Israël-Palestine
Cinécologie
Æncrage durable
~~~~~
- 26 Recette de saison  
~~~~~
- 27 Le coin bédé d'Alex & Baptiste
~~~~~



**Direction**  
Laurence Willemse  
Olivier Bierin

**Rédactrice en chef**  
Aude Dion

**Design & Layout**  
Steven Verdonck  
Nhu Sao Truong

**Illustrations**  
Nhu Sao Truong

**Éditeur responsable**  
Laurence Willemse  
18 Place Flagey  
1050 Bruxelles

Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales



## ÉDITO

**L’interculturalité, c’est quoi pour vous ? Le dictionnaire Robert définit la notion de manière laconique : « interculturel : qui concerne les rapports, les échanges entre cultures, entre civilisations différentes ». Vaste programme aux déclinaisons multiples...**

Quand on me dit « interculturalité », moi je pense couples mixtes et auberge espagnole... Un peu « bisounours », comme vision? L’interculturalité, c’est indéniable, engendré son lot de richesses, que ce soit sur le plan humain ou économique. En atteste le mot des co-prés (p. 10), qui nous rappelle aussi qu’interculturalité et écologie politique font décidément bon ménage. Même son de cloche du côté de Caroline et Jean-Benoît, qui ont endossé leur casquette d’enseignants pour nous livrer leurs observations sur l’interculturalité à l’école et sur les richesses qu’elle est susceptible d’y apporter (p. 14). Mais tout n’est pas rose pour autant. Nous le verrons notamment avec Khaled, qui nous livre ses réflexions sur « l’Autre » (p. 11). Cet autre qui, à l’instar de Johnny – un Congolais rencontré par Géraldine et Jonathan - quitte son pays pour « tenter sa chance en Europe » (témoignage p. 12). Ou encore cet autre qui peine à trouver du travail parce qu’il n’a pas la bonne couleur de peau, la bonne nationalité,... Ou parce qu’il porte un bout de tissu en trop, comme Farah, cette jeune diplômée en sciences pharmaceutiques. Signe distinctif ? Elle porte le voile. Elle nous retrace son parcours de combattant dans la recherche d’un emploi p. 15. Pourtant, des pistes de solutions à la problématique de la discrimination à l’embauche existent. Elles ne demandent qu’à être mises en place, comme nous le démontre Jonathan p. 16.

Au sein même de l’environnement de travail, des tensions peuvent surgir. Pour pallier ces questions, un instrument juridique : le concept d’« accommodements raisonnables ». Stéphane nous en livre une lecture critique et propose des alternatives p. 18.

Au rayon actu, c’est l’interculturalité version belgo-belge - ou la « pluriculturalité » de notre pays - qui sera abordée: Bruno a en effet rencontré Luc Barbé, le « Monsieur Institutionnel » de nos amis de *Groen* ! Ils discutent réformes de l’État p. 8. Et si cet article vous donne une envie irrésistible de vous mettre au néerlandais, rendez-vous directement p. 20 pour la Carte Blanche sur « Stad 2030 » proposée par Julie et Lies de *Jong Groen* !

Nous retrouverons également dans ce Jump nos envoyés spéciaux en Israël–Palestine. En mars dernier, un groupe de 7 *écologistes* avait fait le voyage dans ce petit bout stratégique du Proche-Orient. Ils en avaient ramené des témoignages, idées et opinions tous azimuts. Dans ce Jump: la campagne « Boycott-Désinvestissement-Sanctions », ou comment agir ici pour faire changer les choses là-bas. Plus d’infos p. 23.

Pour clore ce Jump en beauté, un crochet par le « Social Business » proposé par David, avant de retrouver les habituelles rubriques Culture (critiques d’ « Indignez-vous » et de « LoveMEATender » p. 24).

Bonne lecture et bonnes découvertes !



Aude Dion, rédactrice en chef

## écolo j Louvain-La-Neuve

Nous avons le plaisir d'officialiser la création d'une régionale écolo j à Louvain-la-Neuve! L'équipe, composée d'une quinzaine de personnes motivées va se plier en quatre pour réaliser actions et projets afin de sensibiliser et conscientiser les habitants et étudiants, puis dans un second temps s'insérer sur la scène publique de Louvain-la-Neuve, et devenir par ce biais un acteur et un lien privilégié entre les autorités et les étudiants. Pour toute question ou pour être tenu au courant de nos activités, une seule adresse [ln@ecoloj.be](mailto:ln@ecoloj.be)



## écolo j Verviers

écolo j Verviers a été interpellé par la mise en place de caméras de surveillance à Malmedy et a organisé une action de sensibilisation dans le centre ville afin d'en discuter avec les habitants.

## écolo j Luxembourg



Le samedi 10 décembre prochain, écolo j Luxembourg proposera une soirée mise sous le signe de l'accès à la culture pour les jeunes et du développement durable. Une projection du film "Les géants" de Bouli Lanners, suivie d'une soirée-concerts avec notamment le groupe de la B.O. du film (The Bony King of Nowhere) sont prévues.

## écolo j Bruxelles

En juin dernier, écolo j Bruxelles accueillait des jeunes verts Allemands durant 5 jours. Au menu ? La découverte de toutes les initiatives durables qui sont mises en place à Bruxelles pour rendre la ville plus verte et plus agréable ! Tout ça, avec une dimension européenne !

## écolo j ULg



Pour sa première action, écolo j ULg a organisé un ciné-débat sur le film « Plastic Planet » de Werner Boote qui dénonce la pollution due aux déchets plastiques à la manière d'un Michaël Moore !

## écolo j Liège



La Place Saint-Lambert a été envahie par une gigantesque chasse...aux chômeurs! Par une action militante impertinente et décalée, écolo j Liège a dénoncé la chasse aux chômeurs qui est menée actuellement. La vidéo de l'action est sur le site d'écolo j, rubrique Liège. On peut également saluer l'arrivée de deux nouveaux coprésidents: Stéphane Jonlet et Bastien Mercenier. Félicitations à eux !

## écoloj Huy-Waremme



écolo j Huy-Waremme a fait la fête durant les vacances en proposant un barbecue de fin d'année et un grand blind-test belgo-belge. L'occasion de se retrouver entre militants tout en faisant la fête !

## écoloj Namur

écolo j Namur proposait, le 26 août dernier, une action originale pour demander la remise à l'agenda de la réhabilitation de la ligne ferroviaire Dinant-Givet. Le public était convié à rejoindre à pied le site des Rencontre Écologiques d'été organisées par Etopia à Massemble, non loin de Dinant...L'occasion de discuter de l'avenir du rail au rythme de la marche et de susciter l'attention de la presse et du grand public.



## Palmes-vertes & Navets

- **Palme au sexe écolo...** Tu tries tes déchets. Tu ne rates aucune activité d'écolo j. Tu manges de la viande avec parcimonie. Tu prends le train (quand il y en a...). Et pourtant, pourtant tu sens que quelque part il te manque quelque chose pour être totalement vert ? Ne cherche plus ! Les pros du marketing ont inventé pour toi l'« écosexe », ou comment prendre son pied de manière écologique. Bref, le nouvel éco-geste à la mode. Au menu : sous-vêtements en bambou; préservatifs en latex naturel; sex-toys en plastique recyclé et rechargeables à l'énergie solaire... On ne sait pas si l'idée fera recette; elle aura au moins le mérite de faire (sou)rire.

- **Palme aux femmes...** C'est en effet à trois femmes que le Prix Nobel de la Paix a été attribué cette année. Les trois lauréates : Ellen Johnson Sirleaf, la première femme à avoir été élue Présidente d'un État africain (le Libéria); sa compatriote Leymah Gbowee, qui a mobilisé des femmes d'ethnies et de religions différentes pour mettre fin à la guerre civile et garantir la participation des femmes au processus démocratique, notamment via la « grève du sexe »; et la Yéménite Tawakkul Karman, qui a joué un rôle de leader avant et pendant le « Printemps arabe ». Palme à elles, donc, et à toutes les autres femmes qui doivent encore se battre pour leurs droits.

- **Navet aux « économies » de la SNCB.** D'accord, la Belgique se targue d'être le pays du surréalisme. Mais bon. Que la SNCB s'abote le service qu'elle est censée proposer en lésant des milliers de voyageurs... Le tout pour « faire des économies »... Tout en continuant à évoluer au sein d'une structure complètement bancal et à débours des sommes folles pour construire des gares mégalos... On apprécie moyennement (et c'est bien sûr un euphémisme).

- **Navet aux raccourcis douteux.** C'est la déclaration d'un policier canadien qui a mis le feu aux poudres. En janvier dernier, il avait conseillé aux femmes d'« éviter de s'habiller comme des salopes si elles ne voulaient pas se faire agresser ». S'en est suivi un tollé général, qui a débouché sur l'organisation de « slutwalks », ces marches qui ont pour objectif de lutter contre les agressions sexuelles en revendiquant une liberté vestimentaire totale et qui sont là pour rappeler aux femmes qu'elles n'ont pas à se sentir coupables d'avoir été agressées. Le slogan: « Ne dites pas aux femmes comment s'habiller ! Apprenez aux hommes à ne pas violer ». La slutwalk belge a drainé près de 350 participants dans les rues de Bruxelles.



## « L'important sur l'institutionnel ? Faire un travail de mémoire ! »

Ces derniers mois ayant été secoués par des discussions interminables sur les matières institutionnelles, écolo j a décidé de lancer un groupe de travail sur ce thème pour définir une position commune au sein des jeunes écologistes et réfléchir à des pistes de réflexion innovantes pour la Belgique de demain. Rencontre avec Luc Barbé, le «Mr institutionnel» de Groen!, qui nous a apporté son expertise tout au long de notre réflexion...

Quel regard portez-vous sur notre démarche? Selon vous, notre travail a-t-il un sens ou est-il un peu présomptueux de vouloir proposer une note sur ce thème, alors que l'ensemble de la classe politique s'est déchiré là-dessus pendant des mois?

Je pense qu'il s'agit d'une démarche très utile et nécessaire. Pourquoi ? Parce que si on parle des dossiers communautaires et institutionnels, on touche aux grands enjeux de société, de la démocratie, du vivre ensemble... Et vu les problèmes que la Belgique a connus ces dernières années, on ne peut pas ne pas en parler ! Il ne faut pas laisser ce dossier au landerneau politique. Plus il y a des gens qui en discutent et qui s'y intéressent, mieux c'est pour la démocratie et la société. Je pense qu'au sein de chaque parti, c'est important qu'il y ait des gens qui réfléchissent à long terme, qui fassent du *brainstorming*. Il faut des pionniers intellectuels, donc il faut y aller !

Maintenant que la 6<sup>e</sup> réforme de l'État est bouclée, quel est selon vous son plus gros point fort et son plus gros point faible ?

Le point le plus fort est celui sur l'arrondissement électoral de BHV pour l'instant et pour les prochaines années. Pourquoi ? Parce que c'était vraiment le grand dossier qui empêchait la classe politique de se relancer. C'est

une des causes de l'instabilité et de la volatilité de l'électorat. Le point le plus faible c'est la réforme intra-bruxelloise, même si il y a quelques avancées importantes.

Vous avez participé à une de nos réunions et vous reveniez souvent sur l'importance de procéder à un travail de mémoire. Pouvez-vous approfondir cette question ? Qu'entendez-vous par là et pourquoi les partis politiques ne font-ils justement pas ce travail de mémoire ?

Une partie des Flamands n'a toujours pas digéré le passé. Il y a des cicatrices. Du côté francophone c'est la même chose : il y a toujours des Francophones qui rêvent de la «Belgique à papa» ou qui ont la perception et la conviction profonde d'être discriminés par les flamands. Par travail de mémoire, j'entends un grand processus qui devrait durer plusieurs mois et plusieurs années et organisé par la société civile. On va regarder notre Histoire et se dire tout. Dire comment les gens ont senti cette humiliation, qu'ils mettent à plat ce qu'ils ont sur le cœur. Ça ne résoudra pas tout, mais ça va nous aider à se comprendre et à faire le deuil d'un passé (qui a d'ailleurs peut-être uniquement existé dans notre perception). C'est presque une sorte de thérapie collective. Pourquoi ne le fait-on pas ? Parce qu'il y a deux partis qui n'ont pas du tout intérêt à



le faire : c'est-à-dire le FDF et la NVA, parce que c'est leur fonds de commerce. Donc il ne faut pas demander aux partis politiques et au parlement de le faire car ça sera manipulé et instrumentalisé par certaines hommes et femmes politiques. Donc je pense que c'est à la société civile de le faire.

Dans notre note, nous avons évoqué l'idée (qui avait été proposée par Pitseys, Schreuer et Swartenbroekx) d'établir un fédéralisme à 4 ou à 5 régions, calquées sur les bassins de vie, pour casser les clivages nord-sud. Nous aurions voulu avoir votre avis sur cette idée qui peut sembler un peu «révolutionnaire» a priori.

C'est de fait une idée révolutionnaire ! Je pense qu'AGALEV et ECOLO ont proposé dans les années 80 une idée qui allait dans cette direction-là. Je pense que c'est bien de lancer l'idée parce que c'est une idée provocatrice. C'est du «thinking out of the box» comme disent nos amis anglais. Est-ce que ça a une chance de passer ? Aujourd'hui, je

dirais non, mais dans 10-20 ans, peut-être... Mais si les jeunes écolos n'osent plus lancer des idées qui sont en contradiction avec la logique politique dominante, quelle est alors votre utilité ? Ça oblige tout le monde à repenser sa vision et ses idées.

Dans la note, il y a aussi l'idée d'établir une circonscription fédérale unique. Qu'en pensez-vous et quel poids faudrait-il lui donner pour que ça soit efficace ?

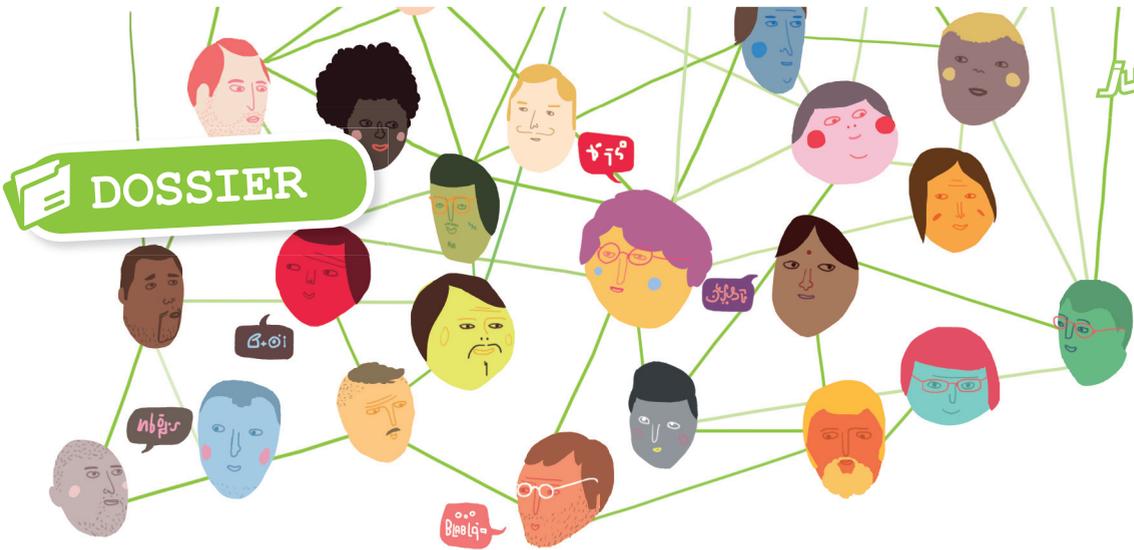
Je pense que c'est une excellente idée. Je pense qu'il faudra réaliser cette circonscription fédérale un jour parce que d'un point de vue démocratique, c'est la pierre manquante. C'est la partie qui manque à notre fédéralisme de coopération. Il faudrait élire au minimum 30 à 40 députés dans cette circonscription pour que ça soit efficace.

Pourquoi êtes-vous attaché à la Belgique et qu'est-ce qui vous donne encore envie de partager ce pays ? Quelle est la plus-value d'être ensemble ?

J'aime bien la Belgique car c'est un pays avec peu d'identités comme l'a écrit Béatrice Delvaux un jour. C'est bien de ne pas trop avoir d'identités, il ne faut pas s'identifier à un pays. Tu es en même temps père, écologiste, ouvrier, membre d'un club de foot : l'identité est par définition une lasagne avec différentes couches et ça change tout le temps. Il n'y a pas d'identités stables et invariables parce que si c'est ça ton projet, ça se termine toujours mal ! Donc j'aime bien la Belgique car il n'y a pas d'identité forte et que c'est un pays multilinguistique et pluriculturel : c'est l'avenir pour moi !



Propos recueillis par Bruno Gemenne  
le 11 octobre 2011



La rentrée d'écolo j se place sous le signe de l'interculturalité, avec l'organisation d'une AG sur ce thème, et d'autres actions à venir. L'interculturalité, un terme qui peut désigner bien des choses, mais qui, pour nous, signifie simplement la prise en compte d'un état de fait, issu de la globalisation, des migrations diverses et variées, de l'ouverture des frontières au sein de l'Union Européenne,... et de ses conséquences. Cette définition est souvent donnée pour la « multiculturalité », addition de communautés culturelles « les unes à côté des autres », avec tous les risques de replis communautaristes que cela implique. Pourtant, il n'existe pas d'individus monolithiques, nous sommes tous faits d'identités multiples, et donc « interculturelles ».

Interculturalité

Des individus, mais aussi des objets, des musiques, des saveurs,... issus de centaines de cultures différentes se côtoient désormais en Belgique, ce qui apporte une richesse énorme pour la société dans son ensemble, sur le plan des rapports humains, de la découverte de l'autre, de l'ouverture d'esprit de chaque citoyen, mais peut aussi représenter des opportunités économiques, par exemple. Nous ne nions pas par ailleurs les problèmes que cela peut poser : des incompréhensions et des incompatibilités sur le plan des valeurs peuvent conduire à des heurts, les difficultés d'intégration et les discriminations peuvent entraîner de la ségrégation sociale, des violences,... Nous tenterons d'y apporter quelques analyses, voire des réponses.

Cette ouverture constitue aussi une forme de solidarité, dans le cadre de rapports Nord-Sud très inégaux, dont nous profitons de façon injuste et arbitraire, en bâtissant notre prospérité sur l'exploitation des ressources des pays du Sud. En effet, les conflits armés, les

dégâts environnementaux, les famines,... sont très souvent des conséquences de ce modèle économique et poussent de nombreuses personnes sur les routes à travers le monde, dont seulement une faible proportion arrive chez nous. Les accueillir dans les meilleures conditions possible est donc également une simple question de justice sociale.

Assurer des conditions idéales, pour intégrer des personnes de cultures et de langues très différentes, implique tout d'abord de comprendre celles-ci, notamment par la sensibilisation et l'éducation, auprès de l'ensemble des citoyens et au sein de l'administration. Cela implique par ailleurs d'investir suffisamment dans l'enseignement, notamment l'apprentissage du français, et dans la lutte contre la discrimination liée à l'emploi, au logement, mais aussi à l'accès à la culture, à la fête et aux loisirs.

Un des axes de travail d'écolo j durant cette année s'inscrira donc dans cette optique.

Dans le même ordre d'idées, nous nous attacherons aussi, avec les autres jeunes politiques démocratiques, à lutter contre toute forme de populisme, qui consiste notamment à désigner l'Autre comme la source de tous nos maux sans s'attaquer aux vrais problèmes de façon structurelle, en pratiquant une stigmatisation contre-productive, et en allant à l'encontre de principes et de valeurs humanistes et universels.

## L'Autre et le miroir déformant

**La question de « l'Autre » a toujours animé les grands débats de l'histoire de notre pensée. Si celle-ci est si importante, c'est parce que l'autre renvoie à soi-même - en tant qu'individu ou en tant que collectif. On ne peut finalement se percevoir qu'à travers l'altérité - c'est là certainement l'un des mystères de notre humanité. La question de l'interculturalité n'est donc pas qu'une question d'organisation d'un nécessaire « vivre ensemble » qui servirait la stabilité et l'équilibre de notre société et de ses institutions. C'est une question plus profonde qui renvoie à nos idéaux et à ce que nous aspirons être : des êtres universels.**

Aujourd'hui, les débats de société autour de l'interculturalité se cristallisent la plupart du temps autour des figures de l'immigré et de l'islam (souvent confondues). La visibilité des musulmans occidentaux issus des vagues migratoires des années 60, mais aussi des événements plus récents, a peu à peu contribué à ériger une partie des membres de notre société comme « Autre », « l'autre » par

Pour une société interculturelle ouverte, émancipatrice et épanouie, cette année, rejoignez écolo j !



Laurence Willemsse et Olivier Bierin  
Coprésidents d'écolo j

excellence. Pourtant la grande majorité de ceux qui sont perçus comme étrangers sont aujourd'hui partie prenante de notre société; ils sont de la deuxième voire de la troisième génération. Certains d'entre eux ont une pratique religieuse, paisible dans la plupart des cas.

En temps de crises économiques, d'instabilités géopolitiques et de mondialisation effrénée, on comprend le mécanisme par lequel certaines questions deviennent sensibles. Mettons l'emphase sur le miroir déformant: phénomène, souvent accentué par les médias, par lequel deux franges de la société se perçoivent mutuellement de façon altérée. L'une, la plupart du temps majoritaire, se perçoit comme assiégée et faible face à une population nombreuse et menaçante. La « bonne réponse » serait donc la réponse autoritaire et liberticide pour protéger la société et ses valeurs en danger. L'autre frange de la société, la plupart du temps minoritaire et faible économiquement, se perçoit elle aussi comme faible et menacée dans ses attributs culturels par la société majoritaire. La « bonne réponse » serait donc le repli sur soi et l'endogamie culturelle. Ces images se nourrissant l'une l'autre dans une dialectique peu vertueuse, les uns et les autres finissent par se sentir de plus en plus en danger et nourrissent des sentiments anxio-gènes alors que, paradoxalement, générations et contexte faisant, ils se ressemblent de plus en plus.



Khaled Sor

# Une tranche de vie pas comme les autres

**Johny Mukwela est congolais. Il a 36 ans et est arrivé en Belgique le 18 juillet dernier, avec sa femme et son fils. Lui et sa famille faisaient partie des 25 réfugiés du camp Choucha (Tunisie) que la Belgique a accepté d'accueillir. Il nous raconte son parcours jusqu'à son arrivée sur le territoire belge.**

JM : Je suis né à Kisangani et j'ai grandi au Congo, pays que j'ai dû quitter en 1997 suite aux troubles politiques. Après un passage par l'est du Congo, je suis arrivé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 1998, avec mon père. J'y ai suivi des cours d'informatique avant d'ouvrir un cybercafé. Mon père est décédé à Abidjan, capitale que j'ai quittée lorsque les troubles ont commencé à se faire sentir. On était début 2004 et j'ai décidé de tenter ma chance pour aller en Europe, avec toutes les économies que j'avais mises de côté.

**Quelle a été la route que tu as choisie ?**

La première de mes étapes devait être la Libye. De là, je savais que je pourrais rejoindre l'Europe par bateau. Mais la route jusqu'en Libye n'a pas été facile. J'ai dû prendre plusieurs bus et quand il n'y en avait plus, je trouvais des camions qui acceptaient de prendre des réfugiés comme moi.

Je suis arrivé en Libye par le Niger, via Agadès. Agadès est une ville carrefour pour les réfugiés d'Afrique subsaharienne. J'ai retrouvé plein d'autres candidats qui cherchaient à passer la frontière libyenne. Je me suis donc mis à chercher un passeur et j'ai eu la chance de tomber sur une personne honnête. Ça m'a coûté 160 € pour passer la frontière, dans un camion avec des moutons.

Mais d'autres ont eu beaucoup moins de chance et ont été escroqués par leur passeur. Certains n'ont aucun scrupule : après avoir pris l'argent des réfugiés et les avoir achemi-

nés près de la frontière, ils les laissent dans le désert, en leur promettant de venir les récupérer. Mais ils ne reviennent jamais. Et ce sont des dizaines de cadavres qui sont découverts par les militaires durant leur ronde.

**Mais tu as réussi à passer la frontière et tu es donc arrivé en Libye ?**

Effectivement, j'ai vraiment eu de la chance. Je suis arrivé dans un petit village où se retrouvent les réfugiés qui ont réussi à passer la frontière. Là, j'attendais avec d'autres le matin, pour qu'on vienne nous proposer du travail. Mais les policiers rôdaient et il s'agissait de les éviter. Je me suis fait contrôler une fois et comme je n'avais pas les papiers, j'ai été arrêté. J'ai passé un mois en prison.

A ma sortie, j'ai repris ma route et j'ai voyagé de ville en ville en accomplissant des petits boulots pour continuer à payer mon trajet. Je suis arrivé à Sabha, la ville de la maman de Kadhafi. Une ville riche où la population locale accueille les étrangers beaucoup plus facilement. J'y suis resté 4 mois, le temps de travailler et de mettre de l'argent de côté, avant de repartir vers Tripoli.

Quand je suis enfin arrivé à Tripoli, j'ai directement été au bureau du HCR (UNHCR - l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés) pour obtenir le statut de réfugié. Ensuite, des amis m'ont aidé à m'installer dans la capitale.

### Tu es resté longtemps dans la capitale ?

Je me suis mis à la recherche de passeurs mais les prix étaient très chers. En plus, les bateaux ne m'inspiraient pas confiance et on entendait toutes sortes d'histoires sur ces embarcations. Kadhafi avait également renforcé la surveillance par les militaires et c'était donc très difficile. J'ai alors cherché du travail et j'ai commencé à m'installer. Ma femme m'a rejoint en 2008 dès que j'ai eu assez d'argent pour le billet d'avion.

Mais avec la guerre civile et les soulèvements de cette année, les conditions n'étaient plus du tout agréables. On entendait sur France 24 que Kadhafi avait engagé des mercenaires d'Afrique noire. Et du coup, la population libyenne s'est méfiée de nous et nous nous sommes trouvés confrontés à la violence. J'ai alors pris la décision de passer la frontière pour aller en Tunisie.

### Les révoltes en Tunisie avaient déjà commencé ?

Oui, et Ben Ali était parti. Nous sommes arrivés au camp Choucha, juste après la frontière, le 14 février. Mais en passant la frontière, nous nous sommes faits dépouiller par les Touaregs. Dans le camp où nous sommes arrivés, il y avait 10.000 autres réfugiés. Le camp était organisé par MSF et le HCR. J'ai été me présenter auprès de l'équipe de MSF et j'ai été désigné comme représentant des pays francophones, pour mieux organiser la vie dans le camp, après avoir suivi une formation d'agent communautaire. Mon travail consistait à circuler dans le camp pour dresser l'état des lieux et faire remonter les préoccupations des réfugiés. Je touchais un petit salaire pour ça.

### Vous étiez logés dans de bonnes conditions ?

Je dormais dans une tente avec ma famille et tout se passait bien jusqu'à la révolte : en juin

dernier, des Tunisiens ont envahi le camp car un ras-le-bol s'était installé dans la région qui était déjà très pauvre à la base. Les militaires qui devaient protéger le camp n'ont rien fait et beaucoup de tentes ont été pillées et puis brûlées. Mais les médias occidentaux n'ont pas parlé de ce problème (ndlr: problèmes survenus au mois de mai, plus d'informations sur le site de l'UNHCR [www.unhcr.fr](http://www.unhcr.fr)).

### Et vous avez quitté le camp un peu après ?

Oui. Comme nos papiers étaient en ordre et que la Belgique a accepté d'accueillir 25 réfugiés du camp, nous avons pu partir et rejoindre la Belgique le 18 juillet. Nous sommes restés dans un centre d'accueil à Dinant pendant 1 mois et demi et nous venons de nous installer à Anvers. On nous a conseillé de venir ici car il paraît qu'il y a du travail. Mais on va devoir suivre des formations en néerlandais d'abord. Et puis ma fille va bientôt naître et nous allons d'abord essayer de nous débrouiller pour arranger l'appartement car actuellement, nous ne disposons que de matelas. Mais après tout ça, on pourra suivre une formation pour trouver un travail et tout reconstruire.



Géraldine Martin et Jonathan Piron

Nous avons rencontré Johny dans son appartement pour l'interview, et effectivement, nous avons pu constater que leurs conditions ne sont pas des plus faciles. Ils manquent de tout et attendent l'aide promise du CPAS. Actuellement, des amis congolais les aident et leur offrent un repas tous les jours depuis leur arrivée.

Johny souhaite avant tout partager son expérience et nous prévoyons d'organiser une rencontre avec lui. Si tu es intéressé, n'hésite pas à le signaler à l'adresse [info@ecoloj.be](mailto:info@ecoloj.be).

# L'INTERCULTURALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT

**Si les flux migratoires ont apporté quelque chose à l'école, c'est bien la diversité ! Dans une même classe peuvent aujourd'hui se retrouver des dizaines d'origines différentes. Certains voient dans ce mélange de cultures une source de problèmes, nous y voyons une grande richesse.**

Serions-nous naïfs ? Ne serions-nous pas conscients des difficultés que rencontrent certains collègues, certaines écoles à composer avec les diverses cultures en présence ?

Car la culture n'englobe pas seulement la langue, la littérature, le bagage intellectuel mais aussi le rapport au bruit, le rapport au temps, la manière de parler et d'intervenir dans une discussion... L'école elle-même a sa propre culture, établie depuis bien longtemps, reposant sur ses règles propres, parmi lesquelles la planification précise du temps, le silence relatif... Et les rencontres peuvent y être rudes, entre élèves mais aussi entre prof et élèves.

Se braquer sur une prétendue supériorité de la culture de l'école serait une erreur. C'est une erreur car si elle perd une partie de son public en lui demandant de fournir des efforts auxquels elle contribue trop peu, car si elle ne constitue pas un cadre intégrant et épanouissant, l'école est en échec. Elle doit donc prendre conscience des différences de réalité pour mieux les apprivoiser.

Loin de sous-estimer les efforts que ça peut demander, nous relevons plusieurs clés pour réussir le vivre-ensemble entre des cultures différentes, des clés issues de notre pratique mais également d'exemples d'interculturalité scolaire réussie que nous avons pu observer. Si des problèmes se posent dans les écoles, il faut d'abord apprendre à en chercher la cause réelle. C'est capital pour deux raisons. Premièrement, « le manque d'intégration » a bon dos aujourd'hui et certains médias comme certains hommes politiques

ont tendance à facilement se servir de la multiculturalité comme de la bonne excuse qui justifierait à peu près n'importe quel problème rencontré, notamment auprès de publics où la réelle question est sociale, où la réelle question est celle de l'épanouissement personnel avec des perspectives et des moyens réduits. Remettre la faute sur les différences culturelles et la difficulté pour elles de cohabiter est non seulement dans ces cas-là inefficace mais aussi créateur de tensions et de conflits inutiles. Ensuite et de manière générale, l'école doit pouvoir se repenser, modifier certains de ses fonctionnements, afin de réduire les problèmes culturels qui s'y rencontrent. Par exemple, certaines écoles ont accepté de modifier leurs horaires de cours afin de permettre à des élèves pratiquants de concilier leur foi et leur vie scolaire. A ceux que ces propos laisseraient perplexes, à ceux qui y verraient une dérive vers la perte de règles, de limites et d'ordre, nous leur répondons qu'il n'y a qu'une seule règle sur laquelle personne ne peut revenir: le respect et le rejet de la violence. Beaucoup d'aménagements sont possibles, voire souhaitables, car certaines pratiques instaurées il y a des dizaines d'années ne correspondent plus à la réalité de la société actuelle et à la manière générale d'envisager l'enseignement: l'organisation spatio-temporelle, le type d'animation... Ces aménagements doivent être le fruit d'une concertation entre élèves et professeurs, une concertation où tout est mis sur la table, des deux côtés, mais qui jamais ne peut faire de concessions sur le respect des uns vis-à-vis des autres.

Les profs doivent également apprendre à mettre les élèves en situation de tirer profit de cette richesse culturelle, de se découvrir les uns les autres, de se confronter et de s'enrichir. Ceux-ci, quel que soit leur âge, ont des préoccupations très similaires; par contre, leur façon de pouvoir y faire face n'est pas identique. La formation des enseignants doit inclure un volet pour enseigner aux futurs profs la conscience de leurs propres codes culturels et ceux des différentes cultures de notre pays (on parle beaucoup des cultures des personnes d'origine immigrée mais c'est oublier que les différences culturelles concernent également les appartenances sociale, religieuse, régionale différentes) afin

d'ouvrir leur esprit mais également de pouvoir être acteurs de l'interculturalité dans leur école. Ce travail est d'autant plus important que les ados découvrent le monde et ont besoin d'un coup de pouce pour se défaire de leurs préjugés.

Parce qu'appréhender la relativité de nos manières de penser et de vivre permettra de prendre du recul et de la hauteur, améliorera le dialogue, la compréhension, le respect, bref, le vivre-ensemble.

En avant toutes pour une école ouverte et imaginative !



Caroline Saal et Jean-Benoît Jadin

## Sacré fichu !!!

**La question du sens et la façon dont celle-ci s'incarne dans notre vie à travers la culture et le symbole est certainement ce qui nous est le plus précieux en tant qu'être humain. Elle constitue ce que nous sommes et ce à quoi nous aspirons continuellement, c'est le souffle qui nous anime.**

Aujourd'hui, je peux me réclamer – entre autres - de culture européenne, d'origine arabe, de confession musulmane mais aussi profondément écologiste dans l'esprit et dans mes actes. Personne ne peut remettre en cause cette complexité ni imposer une quelconque et inopérante hiérarchisation entre ces facettes de mon identité et la façon dont je la vis. C'est cette complexité qui nous donne une richesse et qui fait de nous ce que nous sommes au quotidien et dans notre rapport à l'autre.

Ces différents symboles qui nous constituent, en fonction de l'imaginaire collectif de la société dans laquelle nous vivons, de son histoire ou même de l'actualité quotidienne, peuvent paraître représenter une identité belliqueuse, inadaptée ou d'une exotisme profonde. Mais c'est parfois une erreur de perception face à un « autre » fantasmé ou une lecture sociologique erronée.

Diplômée d'une université catholique cette année (2011) en sciences pharmaceutiques - avec distinction s'il vous plaît - mes premières recherches sur le marché de l'emploi m'ont amenée à être confrontée au refus de mes employeurs potentiels de m'accepter avec un bout de tissu - plus ou moins 1m sur 1m de couleur parfois bleue, rose, blanche,... suivant la mode ou mes humeurs... matinales - couvrant mes cheveux.

Les différentes variantes n'y ont rien fait, personne dans le coin - près de chez moi - ne voulait de moi moyennant des justifications toutes aussi loufoques les unes que les autres. J'ai donc été soigneusement renvoyée vers « mes quartiers » (vous voyez ceux dont je parle ?) là où le foudard d'un handicap devenait un atout ou comment encourager le repli communautaire... Je ne ferai pas dans le larmoyant, d'où je suis je sais qu'il est important que les univers symboliques des

uns et des autres soient respectés mais je sais aussi que les discriminations - qu'elles soient sexuelles, philosophiques, liées aux handicaps ou autres - ne se gagnent pas sans investissement dans l'espace public. Nous avons tout à gagner, dans un monde en mutation profonde où la question du «vivre ensemble» est de plus en plus cruciale, à faire tomber les barrières et à ériger des ponts entre les univers de sens que nous percevons-souvent à tort - comme différents.

Il est temps de rappeler que les discriminations à l'embauche par exemple - mais partout où

elles sont présentes - sont intolérables et des lois doivent permettre de les combattre mais cela doit s'accompagner d'une vraie politique de reconnaissance des uns et des autres. Des espaces de rencontres et de discussions - encore trop peu nombreux- doivent être créés; une plus grande mixité sociale et culturelle doit s'instaurer afin de déconstruire les identités fantasmées. Il en va de notre avenir et de celui de nos enfants.



Farah El Heilani



Imaginez : vous êtes jeune, fraîchement diplômé, avec de bons résultats. Bien ancré dans votre société, avec ce côté « militant » qui fait que vous êtes ouvert sur le monde, et que vous vous investissez dans tout ce qui vous entoure. Vous postulez à de nombreuses places, avec tous les espoirs que vous portez en vous, grâce à votre parcours. Bizarrement, cependant, vous vous rendez compte que vous recevez moins de réponses à vos courriers d'embauche que vos amis, dont certains ont moins bien réussi que vous. Bizarrement aussi, quand vous décrochez un entretien, vous vous rendez compte que quelque chose « ne passe pas », et vous sortez frustré, en plus de ne pas être retenu. Puis le déclic vient : je n'ai pas le nom qu'il faut. Je n'ai pas la couleur de peau qu'il faut. Je n'ai pas le profil social ou culturel qu'il faut. Je pensais y échapper, mais non. Je suis victime de discrimination à l'embauche...

Plusieurs études ont été menées pour comprendre ce phénomène, et tenter d'y apporter des réponses. L'ampleur de la discrimination à l'embauche pour des motifs socio-culturels reste cependant difficile à évaluer. En effet, peu d'employeurs affirment clairement refuser un candidat à l'emploi, pour des motifs tels que le port du foulard islamique, une mauvaise couleur de peau ou une origine nationale qui déplaît. Toutefois, une étude menée en 2005 par l'ULB et la KUL, portant sur les discriminations des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la région de Bruxelles-Capitale, a permis de constater que près d'un postulant sur deux est soumis à un traitement inégal de sa candidature, pour des motifs ethniques, créant par ce fait une discrimination à l'embauche<sup>1</sup>. En moyenne, les personnes les plus discriminées sont les hommes n'ayant pas de diplôme de l'enseignement supérieur, les femmes d'origine étrangère étant moins confrontées à la discrimination.

Comment comprendre ce phénomène ? Il ne s'agit pas seulement de pur racisme de la part d'un employeur refusant de prendre dans son entreprise une personne ayant un profil «trop différent». Déjà, beaucoup de ces jeunes postulants partent avec de gros handicaps, comme le désespoir et le découragement par rapport à leur propre situation, un réseau social limité, des situations familiales difficiles et une auto-discrimination qui ne les aide pas à croire en leurs potentialités. Souvent, ce sont des emplois en-dessous de leur qualification qui leur sont alors accordés, quand ce n'est pas tout simplement le travail au noir qui est le seul. Un autre phénomène apparaît également, témoignant d'une discrimination en sens inverse : celle de l'ethnostratification. C'est ainsi que certains emplois jouent clairement sur les différences ethniques, pour des postes ou des fonctions dans des situations difficiles « que les Belges ne veulent pas exercer ». C'est le cas notamment pour des

emplois dans le cadre de contrat de sécurité dans certains quartiers. Et bien souvent, ces emplois sont à durée déterminée, avec des fonctions floues et peu valorisées...

### Des pistes de solutions en amont

Toutes ces situations provoquent des effets dévastateurs pour les individus et les familles concernées, plus encore si ces situations se prolongent dans le temps. Découragement, perte de repères déjà fragiles dans une société vue de plus en plus comme insécurisante, font alors le lit de préjugés, de critiques et parfois de violences.

Que faire ? Il faut bien constater que la question de la discrimination à l'emploi continue de peser sur le débat public et politique, sans parvenir à avancer et à trouver des solutions. La récente réflexion sur le CV anonyme et les réponses qu'il pouvait y apporter, avant d'être finalement remis en question, est un exemple qui le prouve. Cependant, encore trop souvent les mesures prises ne s'attaquent qu'au superficiel, et ne prennent pas en charge les éléments en amont, jouant déjà sur les causes de ces discriminations. Plus que jamais, c'est bien par l'enseignement et la formation que les politiques sociales doivent se mettre en route, à travers la sensibilisation, dès les études secondaires, à l'information sur les services existants pour dépasser ces pièges que sont l'absence de formation ou de réseau, tout comme à un meilleur encadrement familial et individuel des personnes en décrochage par fatalisme.

Dans un monde où les flux sont constants, la diversité peut être aujourd'hui un atout, notamment pour de nombreuses entreprises. Dépasser les peurs peut dès lors non seulement être un outil de construction sociale, mais également un facteur de développement économique.



Jonathan Piron

<sup>1</sup> Discriminations des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la région de Bruxelles-Capitale, Albert Martens, Nouria Ouali (dir.), Bruxelles, ORBEM, 2005, p. 30, [en ligne], [http://www.ulb.ac.be/socio/tef/LivresTEF/Discrimination\\_ethnique.pdf](http://www.ulb.ac.be/socio/tef/LivresTEF/Discrimination_ethnique.pdf)

## SORTIR DES ACCOMMODEMENTS

POUR

AVANCER

VERS

*l'interculturalité*

Ces dernières années, les débats portant sur la question de la diversité culturelle et religieuse au sein du monde du travail se sont presque systématiquement focalisés autour du concept d'« accommodement raisonnable ». Un tel acharnement à défendre ou à descendre en flammes cet instrument juridique a eu pour conséquence de polariser les positions à l'intérieur d'un débat idéologique abstrait qui, à chaque caricature ou amalgame, s'est peu à peu éloigné des enjeux concrets. En effet, le cadre de pensée fixé par les fameux accommodements canadiens ne permet d'envisager qu'une mince partie des questions soulevées par la diversité culturelle au sein de la sphère professionnelle belge. Il est donc temps de sortir de l'ornière des accommodements pour enfin avancer vers une plus grande interculturalité dans le monde du travail.

Tout d'abord, il est important de reconnecter le débat sur l'aménagement des conditions de travail pour motif religieux ou culturel à la question de l'accès à l'emploi des membres des minorités « ethno-religieuses ». Les entreprises ne sont pas des boîtes noires imperméables au monde extérieur. L'attitude adoptée en leur sein pour gérer la diversité a donc un effet indirect non négligeable sur l'emploi des minorités. À côté du phénomène bien connu d'« ethnostratification » du marché du travail belge<sup>1</sup>, le risque est de voir se développer peu à peu un autre type de ségrégation.

Actuellement, chaque entreprise – voire chaque service ou équipe de travail – dispose d'une grande liberté pour choisir ou non de s'adapter à la présence de travailleurs qui ont des comportements culturels différents. Le résultat de cette marge de manœuvre est le développement de disparités importantes entre les entreprises d'un même secteur: certaines étant réputées très ouvertes, d'autres nettement plus rigides. Par conséquent, que ce soit dû aux demandeurs d'emploi qui choisissent ou non de postuler ou aux recruteurs qui anticipent les difficultés potentielles posées par la présence de travailleurs « différents », il existe une tendance à

<sup>1</sup> Qui montre que les membres des minorités ethniques sont davantage présents dans les secteurs d'emplois précaires, dévalorisants, à bas salaires, etc.

regrouper toute la diversité dans certaines entreprises. Un premier défi sur la route de l'interculturalité dans l'espace professionnel consiste donc, à côté de l'indispensable lutte contre les discriminations à l'embauche, à tenter d'harmoniser un tant soit peu l'attitude des entreprises vis-à-vis de la diversité.

### Des mesures pragmatiques

Ensuite, il faut être conscient du fait que les accommodements raisonnables ont dirigé toute l'attention sur une situation très particulière, qui ne se rencontre que rarement sur le terrain : la demande d'aménagement qu'un travailleur adresse à son supérieur. Or, les véritables enjeux se situent ailleurs. Le fait, notamment, que la plupart des pratiques religieuses ou culturelles qui existent au sein des entreprises ne résultent pas d'un arrangement explicite peut poser problème. Qu'il s'agisse d'une décision unilatérale de la direction, de la résultante d'un rapport de force favorable aux « minoritaires » ou de pratiques clan-destines inconnues de la hiérarchie, très peu de situations passent par la case discussion, laissant de la sorte la place aux frustrations, incompréhensions et rancœurs. La création dans chaque entreprise d'un lieu de discussion facultatif pouvant être activé afin d'aborder les questions culturelles serait une piste intéressante en vue de diminuer les tensions susceptibles de naître de la diversité du personnel.

Par ailleurs, l'absence de réglementation en cette matière ouvre la porte à des rapports de force menant à des situations d'injustices parfois criantes. Dans une entreprise, ce sera un petit chef qui profite de sa position pour

interdire tout comportement qu'il interprète – parfois à tort – comme étant de nature religieuse. Dans une autre, ce seront des travailleurs qui useront de leur poids pour imposer une organisation de travail déraisonnable. Dans de nombreux cas, la mise sur pied d'un réseau de médiateurs pouvant être sollicités tant par les employeurs que par les employés permettrait de pacifier ces situations tendues, par la discussion orientée vers une solution négociée.

Mais, plus généralement, ce n'est pas tant la mauvaise volonté que la méconnaissance qui crée les fameuses « tensions interculturelles ». Dans ce sens, une large diffusion des bonnes pratiques élaborées dans différents contextes professionnels belges aurait déjà pour vertu d'offrir des modèles de solutions aux entreprises avant que les éventuels problèmes ne prennent de l'ampleur.

Au lieu de se quereller autour de la piste stérile des accommodements raisonnables, les partisans d'une réelle interculturalité dans le monde du travail belge feraient donc mieux de se pencher sur d'autres mesures plus pragmatiques. La désignation d'un lieu formel de discussion, la constitution d'un réseau de médiateurs et la promotion des bonnes pratiques sont trois d'entre elles.



Stéphane Jonlet

Pour aller plus loin : [www.diversite.be](http://www.diversite.be)  
rubrique Emploi > Publications >  
« La diversité culturelle sur le lieu de travail »

## L'Apatridie

La Convention de New York de 1954 définit l'apatride comme « une personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant par application de sa législation ». Ce n'est donc pas à l'apatride de se déclarer comme tel, mais théoriquement à chaque Etat de refuser de lui reconnaître la nationalité. La « charge de la preuve » de l'apatridie incombe au demandeur. Dans la pratique, cependant, ce dernier doit seulement prouver qu'il n'a la nationalité ni du pays dans lequel il est né, ni du pays dans lequel il a séjourné, ni du pays dont ses parents (ainsi que son conjoint, ses enfants et ses grands-parents) ont la nationalité. En Belgique, ce sont les tribunaux de première instance qui sont compétents pour reconnaître le statut d'apatride.



Diverses situations peuvent mener à l'apatridie. Elle peut résulter de querelles juridiques, comme l'opposition entre droit du sol (jus soli) et droit du sang (jus sanguinis). Elle résulte souvent d'une succession d'Etat, nous y reviendrons. Elle est aussi parfois la conséquence de mesures discriminatoires, notamment envers les femmes. Dans l'histoire, le cas le plus connu d'apatrides est celui des juifs, qui avaient été déchus de la nationalité allemande : ceux qui avaient fui ont été accueillis sous le régime de Vichy avec des camps de transit. Les Palestiniens forment une catégorie à part, parce qu'ils bénéficient de la protection de l'UNRWA (United Nations Relief and Work Agency for Palestine Refugees in the Near East). Aujourd'hui, la majorité des apatrides sont issus de l'ex-URSS et de l'ex-Yougoslavie, deux Etats qui se sont disloqués.

Cependant, si la question, antique, de l'apatridie réapparaît actuellement dans les médias (et en premier lieu dans votre « Jump »), c'est probablement en raison des déclarations en 2010 de Nicolas Sarkozy et de Brice Hortefeux, alors ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale. Il est question de déchoir quelqu'un de sa citoyenneté française, en cas d'atteinte à la sécurité des forces de l'ordre, de polygamie, d'excision ou de « crimes graves ». Ces propos s'inscrivent dans la même mouvance idéologique que celle qui avait consisté à baptiser un ministère « Immigration et Identité nationale ». Ils représentent une régression, vis-à-vis de la Convention de New York de 1961 et de la Convention européenne sur la nationalité de 1997, qui visent à réduire les cas d'apatridie. Mais peut-être ces déclarations matamoresques, proférées dans le cadre d'un thème central au sarkozysme, à savoir la Sécurité, ne sont-elles pas ce qui doit le plus retenir notre attention. Même si elles trahissent l'objectif de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1948, qui dit en son article 5 que « tout individu a droit à une nationalité », elles pourraient bien demeurer les habituelles provocations verbales, auxquelles nous sommes habitués cette « idéologie » nerveuse. Non, ce sur quoi cet article veut insister, c'est sur l'absence, ou la fragilité, du cadre juridique pour regrouper les apatrides.

En Belgique, le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides (CGRA) n'est pas l'instance qui octroie le statut d'apatrides (il ne fait que leur délivrer des documents plus tard), alors que cette administration bénéficie, grâce au traitement des demandes d'asile, d'une expertise incontestablement supérieure à celle des tribunaux de première instance. Les choses n'avancent pas pour les apatrides, il n'y a pas de volonté politique. Et cela parce qu'organiser de manière plus structurée l'examen de l'apatridie reviendrait à concéder plus de droits à ces personnes (ce qui représenterait aussi un coût).

Amer constat, qui est l'occasion de rappeler la citation de la philosophe juive allemande Hannah Arendt, devenue apatride en 1940, citation que l'on retrouve régulièrement dans la littérature consacrée au sujet qui nous intéresse.

*Perdre sa nationalité, c'est disparaître du monde, c'est comme retourner à l'état d'homme des cavernes ou de sauvage... On peut disparaître ou mourir sans laisser de trace. « Les Origines du totalitarisme » de Hanna Arendt, 1951.*



Rémi Devienne

## Rue des accords de 1964<sup>1</sup> : propositions pour une identité partagée

Les images construites des uns et des autres ne sont pas une fatalité, même si ces perceptions ont parfois une histoire ancienne. Il est question de construire une identité commune basée sur des valeurs universelles mais capables de s'articuler différemment en fonction de sensibilités qui peuvent diverger. Ces différentes façons de vivre l'universel, quand elles s'inscrivent dans un cadre démocratique et respectueux des uns et des autres, nourrissent un dynamisme vertueux et contribuent à la richesse de notre société.

Aujourd'hui, notre système éducatif, nos médias, nos livres d'histoire et même le nom de nos rues ne permettent pas toujours de nous percevoir comme appartenant à une même société. Ces leviers éducatifs et symboliques ne contribuent plus à nous rapprocher et à construire une identité partagée. Il est important que toutes les composantes de notre société se sentent partie prenante

de celle-ci et le politique a évidemment un rôle et une responsabilité à cet égard. Il serait donc question, par exemple, d'enseigner l'histoire de l'immigration et de ses difficiles sacrifices avec un regard différent. De rebaptiser certaines rues aux noms de ces héros qui ont traversé terres et mers avec l'espoir d'accéder à un monde meilleur pour eux et leurs enfants. Il est temps aussi d'enseigner les mécanismes qui produisent les mouvements de population. De comprendre qu'a priori personne n'aime quitter sa terre et sa famille. Que l'immigration produit aussi une déchirure. Il est question de repenser la figure de ceux que l'on perçoit aujourd'hui comme étrangers, de revaloriser les trajectoires de tous ceux qui ont contribué à la Belgique d'aujourd'hui et de demain. C'est notre pari pour une identité partagée.



Khaled Sor

<sup>1</sup> La date de 1964 désigne l'année des grands accords migratoires signés entre la Belgique et les pays hors de la Communauté européenne (17 Aout 1964, 16 juillet pour la Turquie). Ces accords ont permis à des milliers de ressortissants marocains et turcs de s'installer en Belgique tout en permettant à celle-ci de faire face à sa carence en main d'œuvre et au vieillissement de sa population particulièrement en Wallonie.



# Jong Groen

Staat de stad onder druk van sociale, demografische en ecologische uitdagingen? Of kan de stad net een oplossing zijn voor deze uitdagingen. Volgens Jong Groen! ligt de toekomst in duurzame steden die opgewassen zijn tegen de demografische en ecologische druk. Dat is de zeer korte samenvatting van een jaartraject: een debattenreeks, een congres en het werk dat de werkgroep verzette.



## Conflictmodel

De stad is een plek waar verschillende mensen en ideeën leven en elkaar ontmoeten. De ideale harmonieuze stad waar alle gemeenschappen samen leven bestaat niet. Het conflict is eigen aan de stad. We springen er dan ook niet angstvallig mee om. Het conflictmodel is een katalysator om sociale en culturele uitdagingen aan te gaan.

## Participatie

Jong Groen! ziet de burger als coproducteur van het beleid en wil dat die burger meer verantwoordelijkheid kan krijgen. Daarvoor is natuurlijk tijd in de beleidsplanning, ruimte in het stadsbeleid en optimale ondersteuning nodig. Jong Groen! heeft hier hele concrete ideeën voor, zoals het aanstellen van een participatie-ambtenaar in elke stad die als regisseur van participatieprocessen beleidsoverschrijdend werkt. Met wijkbudgetten kunnen burgers hun eigen projecten en ideeën voor de buurt waarmaken. De verantwoordelijkheid die burgers mogen opnemen creëert een grote betrokkenheid bij het project en de ruimere buurt. Projecten die

de stad zelf niet kan realiseren, kunnen van onderuit groeien, vanuit de expertise en het enthousiasme bij de burgers.

Speciale aandacht gaat naar kinderen en jongeren. Zij moeten de kans krijgen om te participeren aan het stadsontwikkelingsproces. Een stad op kindermaat is een stad op mensenmaat.

## Verenigingen voeden het weefsel van de stad

Socio-culturele organisaties spelen een belangrijke rol in het sociale weefsel van de stad, maar ook in veranderingsprocessen, zoals de transitie naar een duurzame stad. Verenigingen hebben de knowhow en ervaring om gebruikers te informeren, vormen en mobiliseren. Deze organisaties zijn een leer- en ervaringsplek. Jong Groen! wil het verenigingsleven nog meer ondersteunen.

Dirk Geldof had het tijdens het debat 'Kleuren binnen de lijntjes' over het risico van toeleidingsprojecten naar o.a. 'het verenigingsleven' en culturele initiatieven: "Als we het hebben over participatie aan cultuur, verstaan we dat debat nog te vaak als participatie van 'hen' aan 'onze' cultuur." Jong Groen! erkent

7

dat individuen en sociale groepen eigen vormen van participatie en expressie hebben. Daarom is het belangrijk om kansen te geven aan verschillende vormen van expressie en participatie, en meer bottom-up te werken. **En dat is nog niet alles**

Naast deze voorstellen zijn er nog een hoop andere standpunten. De volledige tekst vind je op [www.jonggroen.be/stad2030](http://www.jonggroen.be/stad2030).



Julie Mabilde en Lies Corneillie

Woordenschat: vocabulaire

De uitdaging: le défi

Een plek: un lieu

De ondersteuning: le soutien

Het anstellen: la nomination

Een Participatie-ambtenaar: un agent de participation

De betrokkenheid: l'implication

Waarmaken: ériger, élaborer

Het stadsontwikkelingsproces: le processus de développement urbain

Het sociale weefsel: le tissu social

Een toeleidingsproject: un projet d'orientation

## Les jeunes ont une voix !

**Le Conseil de la Jeunesse, organe officiel d'avis et de représentation des jeunes en Communauté française, a besoin de toi !**

Pour renouveler son assemblée générale, le Conseil organise des élections en octobre et novembre 2011. Tout jeune âgé entre 18 et 30 ans peut se présenter et déposer sa candidature pour y défendre ses idées (durant le mois d'octobre). Cette assemblée élue vote des avis politiques sur des thématiques qui touchent directement ou pas les jeunes afin de relayer la parole des jeunes auprès du monde politique et institutionnel (ex: mobilité, emploi des jeunes, médias, transition énergétique, etc.). Pour élire les 50 représentants de la jeunesse, chaque jeune de 16 à 30 ans sera appelé à voter durant le mois de novembre via le site du Conseil de la Jeunesse: [www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be)



Conseil de la Jeunesse

Le Conseil de la Jeunesse est un lieu d'expression et de participation citoyenne qui permet aux jeunes de faire entendre leur voix! Pour que cet organe soit le plus représentatif et légitime possible, nous avons besoin d'un large soutien via le nombre de votants... 800.000 jeunes en Communauté française sont concernés. Parles-en autour de toi et surtout VOTE dès le 1er novembre 2011 !

Retrouves toutes les infos sur le site du Conseil de la Jeunesse ou sur la page facebook [facebook.com/conseil.jeunesse](https://facebook.com/conseil.jeunesse) ou encore via [conseil.jeunesse@cfwb.be](mailto:conseil.jeunesse@cfwb.be) (02/413.29.30)



**Muhammad Yunus est connu pour son prix Nobel de la paix qu'il a obtenu notamment grâce à la création de la Grameen Bank. Cet organisme octroie de très petits crédits qui permettent aux «pauvres» de créer une activité pour subvenir à leurs besoins. Yunus est moins connu pour avoir imaginé le social business, dont il parle dans un ouvrage intitulé «Pour une économie plus humaine : construire le social business».**

La plupart des entreprises dans le monde moderne seraient à la recherche constante du profit au détriment de bien des facteurs qui sont tout autant, voire plus importants, c'est du moins ce que j'ai fréquemment l'occasion d'observer. Comment augmenter son profit ? En réduisant celui des autres, en créant sans cesse de nouveaux produits pour satisfaire les envies des consommateurs, en augmentant les quantités produites afin de réduire les coûts, en délocalisant les chaînes de production, en renvoyant des travailleurs... Tout cela a pour conséquence un dérèglement social et écologique. C'est là qu'entre en jeu le social business à l'aide des entrepreneurs de demain.

Une entreprise dite « sociale » n'est pas à la recherche du profit. Un social business naît d'un besoin social donné. Les problèmes de nutrition, le chômage, et la santé en sont des exemples. Cependant, malgré son côté social et son refus de recherche de profit, un social business fonctionne exactement comme une entreprise traditionnelle. À sa création, il

est primordial d'établir un business plan qui donne des informations sur son financement, son mode de fonctionnement, ainsi que sur la stratégie qui sera adoptée, etc. L'expérience des premiers social businesses montre qu'il est nécessaire d'adapter le business plan dans le but de pérenniser l'entreprise. En effet, bon nombre d'obstacles imprévus peuvent faire surface au fil du temps.

Pour qu'une entreprise soit considérée comme «sociale», il est nécessaire de répondre à des critères bien spécifiques.

- L'entreprise doit lutter contre la pauvreté;
- Elle doit s'autofinancer;
- Elle ne doit verser aucun dividende (les investisseurs ne récupèrent que la somme investie);
- Après remboursement de l'investissement initial, les profits doivent être utilisés pour l'expansion de l'entreprise;
- Elle doit être respectueuse de l'environnement;
- Les employés sont payés avec des salaires en fonction du marché, mais avec de meilleures conditions;
- Faites-le dans la joie;

Il existe un autre type de social business où l'entreprise fonctionne exactement comme une entreprise traditionnelle, y compris dans la recherche du profit. La seule différence est qu'elle est détenue par des «pauvres», qui sont des personnes ne pouvant vivre dignement. Les dividendes versés leur permettront ainsi d'avoir un revenu et donc de sortir du statut de précarisé.

Danone, Veolia, Intel, Adidas et tant d'autres ont commencé à investir dans le social business au Bangladesh, pays d'origine de Mohammad Yunus. Ces social businesses ont tous été réalisés avec le soutien de la Grameen Bank, qui est la banque créée par Yunus pour octroyer des micros-crédits.



David Taquin

## Retour sur le voyage Israël-Palestine



**Durant notre voyage en Israël et dans les territoires occupés palestiniens en mars dernier et face aux situations d'injustice, de souffrances et d'impunités auxquelles nous avons été confrontés sur place, une question légitime nous est revenue systématiquement : que pouvons-nous faire en tant que Belges, Européens face à cette situation? Quels sont finalement les leviers qui nous permettraient d'exercer notre responsabilité citoyenne pour peser sur ce contexte qui nous paraît si lointain ?**

Quand nous posions cette question aux citoyens, militants et résistants pacifistes ou victimes de l'occupation israélienne que nous avons rencontrés, trois réponses nous revenaient sans cesse : informer notre entourage de la situation, témoigner de ce que nous avons vu, faire pression sur nos dirigeants pour les sensibiliser et finalement adhérer à la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction.

En juillet 2004, la Cour Internationale de Justice rendait un avis consultatif jugeant illégal le mur qu'Israël construit sur le territoire palestinien occupé. Un an plus tard, au vu de l'entêtement du gouvernement israélien à poursuivre sa politique d'occupation, de colonisation et d'annexion des territoires palestiniens et au regard de l'impunité dont il jouit, près de 180 associations représentantes de la société civile palestinienne ont initié cette campagne internationale pour le BDS à l'égard d'Israël.

Cet appel est directement inspiré de l'expérience sud-africaine et des mobilisations internationales mises en place contre ce régime d'apartheid dans les années 80 et 90. Cette méthode de résistance citoyenne non-violente vise à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement d'Israël.

C'est l'arme des pacifistes et des dominés qui ne peuvent peser suffisamment sur les décideurs politiques que par ce biais pour faire respecter la justice et l'égalité. L'objectif étant de faire plier l'échine afin que ces dirigeants politiques honorent leurs obligations de reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination, respectent entièrement le droit international en mettant fin à l'occupation et à la colonisation, démantèlent le « Mur de la honte », reconnaissent les droits fondamentaux des citoyens arabes d'Israël tout en respectant les droits des réfugiés palestiniens à rentrer chez eux comme stipulé dans la résolution 194 des Nations Unies. Ni plus ni moins !



Il est important de rappeler que la campagne BDS vise la politique du gouvernement israélien et que les mesures de boycott doivent toujours être suffisamment réfléchies pour ne pas mettre en difficulté les militants israéliens qui œuvrent pour une paix juste et durable. En conclusion, comment agir ici pour peser là-bas ? On peut exercer cette pression économique en vérifiant systématiquement la provenance de ses achats et en évitant

les produits israéliens. On peut également faire pression sur les entreprises belges qui investissent en Israël, comme cela a pu être fait pour Dexia, en s'opposant aux investissements dans les colonies en Cisjordanie.



Guillaume Defossé, Khaled Sor, Farah El Heilani, William Donni, Jonathan Piron, Christine Lambert et Denis Pepic



## Encrage durable

« Indignez-vous » de Stéphane Hessel (Indigènes éditions, 2010)

Indignez-vous qu'ils disaient... Le petit livre de Stéphane Hessel « Indignez-vous » a beaucoup fait parler de lui ces derniers temps. Il a été traduit et vendu dans plusieurs pays à différents coins du monde. Le livre se lit en 10 minutes, son auteur a 93 ans et s'adresse aux jeunes mais pas seulement car on peut s'indigner à tout âge finalement, comme il nous le montre très bien !

Des raisons de s'indigner, il y en a des dizaines, si vous cherchez, écolo j peut vous en conseiller quelques-unes : le sauvetage de Dexia par l'État, les trains supprimés, le nucléaire, le dérèglement climatique, etc. Et comme le dit Stéphane Hessel dans son livre : « il suffit de regarder autour de nous pour trouver des thèmes qui justifient de s'indigner » et si on allume son poste de tv, on en trouvera encore d'autres en voyant ce qu'il se passe parfois à l'autre bout du globe !

Indignez-vous est un appel, un appel à s'indigner mais surtout à s'engager, à s'impliquer car la pire des attitudes est sans doute l'indifférence, le repli sur soi.

Lisez donc ce petit bouquin, je vous le conseille et puis indignez-vous, engagez-vous et devenez acteur du changement que vous voulez pour la société de demain.



Laurence Willemse



### «LoveMEATender» de Manu Coeman, 2010

*La vache est l'espèce ruminante domestique la plus répandue sur la planète. La vache est un mammifère herbivore qui possède quatre pattes et deux cornes. La vache aime brouter, regarder passer les trains, faire tourner des petites boîtes et laisser des pièges plus ou moins marrants. La vache n'aime pas vivre et mourir en cage, manger de la nourriture difficile à digérer et porter la responsabilité des gaz à effet de serre.*

C'est sur ce ton humoristique et quelque peu décalé que le réalisateur belge Manu Coeman aborde la vaste question "comment la viande est-elle devenue si banale dans notre assiette? ".

En seulement 60 minutes, il parvient à étudier sous toutes ses coutures la problématique de la transition de l'élevage traditionnel à l'élevage intensif apparue il y a environ 50 ans. Sont abordés l'impact sur le réchauffement climatique; les pollutions générées; le mauvais traitement des animaux et la banalisation de la mort à la chaîne dans les abattoirs; les conséquences de la surconsommation de viande sur la santé de l'homme; la biodiversité menacée; ... Tout ça remis dans le contexte de la globalisation et mis en perspective avec les problèmes de famine et de croissance démographique dans les pays du Sud. Ouf, c'est dense! Je vous avais prévenus! Heureusement, tout cela est présenté de manière très didactique et accompagné de schémas très parlants, de belles images et d'une BO très sympa.

Mais quelle est la morale de cette histoire? D'une part, le réalisateur interpelle nos sociétés actuelles sur leur développement futur et sur les choix qu'elles poseront, déterminants pour l'ensemble de l'espèce humaine. D'autre part, loin de plaider pour le végétarisme, il nous incite à adopter une consommation de viande moindre et plus responsable, qui se tournerait vers des produits bio, locaux et dont l'origine serait certifiée.

Enfin, un concept a particulièrement attiré mon attention: celui de la "viande contente". Il consiste à ne manger que des animaux qui auraient été traités tout au long de leur vie et au moment de leur mort de manière digne. Bien sûr, une augmentation des coûts se fait ressentir, mais de qualité également. Les exploitations réalisant ce type d'élevage étant de taille réduite, l'offre de ce type de viande est donc réduite, sa consommation également.

A mon sens, ce modèle rencontre les valeurs et préceptes de l'écologie politique pour plusieurs raisons: orienter notre société vers ce type d'agriculture raisonnée permettrait la revalorisation des petites exploitations agricoles locales, de protéger l'environnement et les écosystèmes et de veiller à la bonne santé de la population. Bref, il intègre des dimensions sociales, économiques et environnementales tout en assurant un développement durable de notre société.

Voilà un ensemble de pistes de réflexions et d'actions qui ne pourront que vous inspirer!

Sur ce, je vous laisse, j'ai rendez-vous au Mac Do.



Sarah Schlitz



RECETTE DE SAISON

Qui ne se souvient pas avoir fait la grimace, enfant, à la perspective de manger de la scarole ? Cette chicorée qui pousse dans nos potagers nous réserve pourtant bien des surprises...aussi bien gustatives que nutritives. Une portion de 100 grammes de scarole apporte 27 % de l'apport journalier recommandé en vitamine A et est aussi une source importante de potassium. Pour ses vertus gustatives, on la revisitera en salade avec des pommes et des oignons blondis pour en adoucir l'amertume. Pour la pizza, suivez le chef !

*Ingrédients pour 4 personnes environ*

#### Pâte

300 gr de farine de froment  
2 cuillères à soupe d'huile d'olive  
16 cl d'eau tiède (pas chaude, juste douce au toucher)  
1 cuillère à café de sel  
+/- 24 gr de levure de boulanger

#### Décoration

une demi scarole  
une boîte de thon au naturel (avec le label « dolphin safe », c'est encore mieux !)  
1 boule de mozzarella  
1 petit pot de pesto au basilic  
1 c. à soupe d'huile de cuisson type tournesol  
sel, poivre

#### Préparation

- Diluer la levure dans l'eau et laisser le mélange reposer une demi-heure.
- Verser la farine en fontaine dans un grand saladier, le sel sur le pourtour. Ajouter progressivement la levure diluée et l'huile. Incorporer la farine peu à peu au liquide jusqu'à obtenir une boule de pâte.

- Sur une table farinée, pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit souple et homogène.
- Laisser reposer 30-45 minutes, à l'abri des courants d'air. Lorsque la pâte a doublé de volume, elle est prête !
- Laver et couper la scarole en grosses lanières. Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile et y faire revenir la scarole quelques minutes jusqu'à ce qu'elle "retombe". Saler et poivrer.
- Préchauffer le four à 240°C. Étaler la pâte à pizza sur la plaque du four recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
- Recouvrir la pâte de pesto et déposer ensuite la scarole précuite puis le thon émietté, parsemer le tout de mozzarella déchirée grossièrement.
- Enfourner pour environ 15 minutes.

Résultat léger et croustillant assuré, bon appétit !



Nicolas de l'Amap Helia à Louvain-la-Neuve  
<http://amap-helia.blogspot.com>

# Le coin bédé d'Alex et Baptiste



## En novembre

- Le 8 novembre : AG fédérale d' *écology* à l'ULB à 19h15, suivie d'une conférence-débat « Tous égaux devant la discrimination ? » à 20h.
- Du 25 au 27 novembre : Week-end automnal avec *Jong Groen!* à Liège sur le thème de l'écologie politique dans le monde. Avec entre autres intervenants Philippe Lamberts, Bruno De Lille, Evelyne Huytebroeck, Eric Jadot, Emmanuel Petrella...
- Le 27 novembre : Journée de l'Arbre par *écology* Tournai-Picardie.

## En décembre

- Le 3 décembre : Forum sur les enjeux climatiques en matinée, manifestation internationale pour le climat l'après-midi à Bruxelles.
- Le 10 décembre : Grande soirée-durable à Arlon d' *écology* Luxembourg. Diffusion du film "Les géants" de Bouli Lanners, suivie de plusieurs concerts avec notamment The Bony King of Nowhere qui a fait la B.O. du film.
- Le 17 décembre : *écology* Namur organise une formation sur la mobilité.

# écology

18 Place Flagey  
1050 Bruxelles  
02 218 62 00  
info@ecology.be  
www.ecology.be

## GROUPES RÉGIONAUX

Région de  
Bruxelles-Capitale  
écology Bruxelles  
bruxelles@ecology.be

Province du  
Brabant Wallon  
écology Louvain-La-Neuve  
lln@ecology.be

Province de Namur  
écology Namur  
namur@ecology.be

Province de Hainaut  
écology Tournai-Picardie  
picardie@ecology.be  
écology Centre  
centre@ecology.be  
écology Charleroi-Thuin  
charleroi-thuin@ecology.be  
écology Mons-Borinage  
mons@ecology.be

Province  
de Luxembourg  
écology Luxembourg  
luxembourg@ecology.be

Province de Liège  
écology Huy-Waremme  
huy-waremme@ecology.be  
écology Liège  
liege@ecology.be  
écology ULg  
ulg@ecology.be  
écology Verviers  
verviers@ecology.be

